

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 34 (1905)

Heft: 9

Rubrik: Programme scolaire du 1er arrondissement : 1905-1906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

23. Les bancs seront construits, découpés et reliés entre eux d'une façon esthétique.

24. Chaque école doit posséder un mètre fixé à la paroi et destiné à mesurer la taille des élèves, ainsi qu'un tableau marquant en centimètres les tailles correspondantes aux 6 grandeurs de bancs.

25. Les bancs porteront un numéro se rapportant à ces dimensions.

26. Un banc type de chacune des 6 grandeurs sera mis à la disposition des menuisiers dans les locaux du Musée pédagogique (hôtel des postes II^me étage) à Fribourg. Ce mobilier est construit pour être facilement démonté, et ses parties serviront de chablon qui pourront être empruntés par les maîtres d'état, menuisiers ou ébénistes.

Fribourg le 25 avril 1905.

*Le Conseiller d'Etat,
Directeur de l'Instruction publique,*
Georges PYTHON.

Programme scolaire du 1^{er} arrondissement

1905-1906

I. Histoire sainte.

Le Nouveau Testament, jusqu'à l'histoire des apôtres. — Rappeler les faits essentiels de l'Ancien en rapport avec le Nouveau (figures).

II. Lecture.

Cours inférieur. — 1^{re} année, semestre d'été : Le syllabaire et les dix premiers chapitres du 1^{er} degré.

2^{me} année, semestre d'été : partie III. « Alentours de la maison » ; n^o 24 à la fin, soit p. 64 à 80.

Semestre d'hiver, les deux sections réunies, reprendre 1^{re} partie, chap. 11 au chap. 28 et parties IV et VII.

Cours moyen. — Semestre d'été : Le règne végétal. — En hiver : Lectures morales : du chap. 17 à la fin de cette partie, p. 44. — Lettres à l'étude dans le courant de l'année : 4, 5, 6, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21 et 23.

Cours supérieur. — a) Lectures morales : du chap. 11 à 23 inclusivement ; b) lectures littéraires : chap. 24 à 45 inclusivement ; — c) lectures scientifiques : L'Homme, chap. 3, 4 et 5 ;

le Ciel. chap. 4, 5 et 6; les lois physiques, chap. 17, 18, 19 (électricité); *d*) hygiène, chap. 4, 5 et 6; *e*) connaissances usuelles, chap. 5 à 8 inclusivement.

III. Récitation.

Au choix du maître dans les chap. à l'étude.

IV. Grammaire et orthographe, rédaction, calcul oral et écrit.

Selon le programme général.

V. Ecriture.

Selon le programme officiel et spécialement aux cours moyen et supérieur. Reproduction de modèles écrits à la table noire, en écriture moyenne, grosse et fine. Titres en évidence, numérotés, datés au cours sup., parfois en ronde.

VI. Géographie.

Cours inférieur. — Le programme officiel.

Cours moyen. — Etude du canton par districts au point de vue physique et politique. — Voyages, orientation, lecture des cartes. — La Suisse : les 22 cantons avec leur capitale. Les noms historiques contenus dans le programme de cette branche.

Cours supérieur. — *a*) Etude des 13 premiers cantons, y compris Fribourg (cartographie) p. 279 à 322. — Emploi de la carte muette. — Lecture des cartes; nombreux voyages, vues; *b*) géographie sommaire des quatre autres parties du monde, 3^{me} degré, p. 369 à 386.

VII. Histoire.

Cours moyen et supérieur. — Des guerres de Bourgogne à nos jours, 2^{me} degré, p. 136 à 155. — 3^{me} degré, p. 204 à 242 (voir programme général).

VIII. Instruction civique (garçons).

Revoir les autorités du district. Aussi concrètement que possible : le canton, les trois pouvoirs, attributions particulières.

Cours supérieur. — La Confédération, p. 419, à la fin.

IX. Sciences naturelles.

Cours moyen. — Le règne végétal.

Cours supérieur. — Etude tirée des chap. proposés dans les Lectures scientifiques et Hygiène.

X. Dessin.

(Programme officiel), basé sur l'observation.

XI. Chant.

(Programme officiel), avec solfège, à une et deux voix. Messe des morts. Cantiques.

XII. Gymnastique.

(Programme cantonal.)

F. B., *insp.*

PROGRAMME SCOLAIRE DU IV^{ME} ARRONDISSEMENT

1905-1906

I. Instruction religieuse.

1^{er} 2^{me} et 3^{me} Cours. — Nouveau Testament. Chap. 1 à 95. — Concordance des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Rapport entre les principales fêtes de l'année. — Voir programme, p. 6.

II. Lecture.

Cours inférieur. — *1^{er} année:* Syllabaire et 1^{re} partie du Livre de lecture. (Dans les classes avancées, depuis page 81 à la fin.)

2^{me} année. — *Livre du 1^{er} degré.* — Programme, p. 8 et 9.

Cours moyen. — *Livre du II^{me} degré :*

- a) Lectures morales : chap. 12 à 24 ;
- b) Règne animal : chap. 19 à 39 ;
- c) Règne végétal : chap. 16 à 31 (1^{er} semestre) ;
- d) Règne minéral : chap. 1 à 15 (2^{me} semestre).

Cours supérieur. — *Livre du III^{me} degré :*

- a) Lectures morales : chap. 1 à 16 ;
- b) Lectures littéraires : chap. 1 à 35 ;
- c) Hygiène : chap. 5, 6, 7 et 8 ;
- d) Lectures scientifiques : chap. 1 à 5 (L'homme) ;
- e) Lectures scientifiques : chap. 1 à 9 (Le ciel) facultatif ;
- f) Connaissances usuelles : chap. 9 à 15 (facultatif).

Observations : Le cours supérieur fera une révision du degré moyen avec le 2^{me} cours, et celui-ci s'initiera au 3^{me} degré avec le cours supérieur. Les leçons seront alors simultanées.

III. Récitation.

Cours inférieur. — Les récitations se feront concurremment avec les lectures. — Voir programme général, p. 8 et 9.

Cours moyen. — La plupart des poésies comprises dans le programme de la lecture, ainsi que les paroles des chants à étudier.

Cours supérieur. — La plupart des poésies renfermées dans le programme de la lecture. — Chants mis à l'étude.